

Résultats financiers

États financiers consolidés résumés	40
États consolidés résumés des résultats	40
États consolidés résumés du résultat global	41
Bilans consolidés résumés	42
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	43
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	45
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	46
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	46
Note 2. Principales méthodes comptables	46
Note 3. Filiales	47
Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	47
Note 5. Impôt sur le résultat	48
Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	48
Note 7. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	48
Note 8. Créances sur cartes de crédit	49
Note 9. Cessions de biens immobiliers	49
Note 10. Dette à long terme	50
Note 11. Capital social	51
Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	53
Note 13. Instruments financiers	54
Note 14. Passifs éventuels	56
Note 15. Transaction entre parties liées	58
Note 16. Informations sectorielles	59
Note 17. Événements postérieurs à la date de clôture	61

États consolidés résumés des résultats

(non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12 semaines closes les

	25 mars 2023	26 mars 2022
Produits	13 133 \$	12 407 \$
Charges d'exploitation		
Coût des stocks vendus	8 788	8 334
Frais de vente et charges générales et administratives	3 388	2 907
	12 176	11 241
Résultat d'exploitation	957	1 166
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	71	322
Bénéfice avant impôt sur le résultat	886	844
Impôt sur le résultat (note 5)	234	229
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	652	615
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	–	–
Bénéfice net	652	615
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société (note 6)	436	373
Participations ne donnant pas le contrôle	216	242
Bénéfice net	652 \$	615 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) – de base (note 6)	3,04 \$	2,47 \$
Activités poursuivies	3,04 \$	2,47 \$
Activités abandonnées	– \$	– \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) – dilué (note 6)	3,01 \$	2,45 \$
Activités poursuivies	3,01 \$	2,45 \$
Activités abandonnées	– \$	– \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes les	
	25 mars 2023	26 mars 2022
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	652 \$	615 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :		
Écart de conversion	1	(1)
(Pertes) profits sur les couvertures de flux de trésorerie (note 13)	(4)	6
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Gains actuariels nets au titre des régimes à prestations définies (note 12)	99	13
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	17
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies	96	35
Résultat global lié aux activités poursuivies	748	650
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	–	–
Autres éléments du résultat global liés aux activités abandonnées	–	–
Résultat global lié aux activités abandonnées	–	–
Total du résultat global	748	650
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société	484	403
Participations ne donnant pas le contrôle	264	247
Total du résultat global	748 \$	650 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	Aux		
	25 mars 2023	26 mars 2022	31 déc. 2022
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 874 \$	2 828 \$	2 313 \$
Placements à court terme	558	962	503
Créances	1 320	1 002	1 273
Créances sur cartes de crédit (note 8)	3 748	3 333	3 954
Impôt sur le résultat recouvrable	—	128	—
Stocks	5 735	5 288	5 855
Charges payées d'avance et autres actifs	698	504	675
Actifs détenus en vue de la vente	99	840	80
Total des actifs courants	14 032	14 885	14 653
Immobilisations corporelles (note 9)	11 137	10 665	11 130
Actifs au titre de droits d'utilisation	4 295	4 086	4 208
Immeubles de placement	5 368	4 780	5 144
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	874	700	996
Immobilisations incorporelles	6 406	6 305	6 527
Goodwill	4 859	4 482	4 853
Impôt différé	95	100	98
Dépôts de garantie	38	77	36
Autres actifs (note 12)	1 464	1 077	1 313
Total des actifs	48 568 \$	47 157 \$	48 958 \$
PASSIFS			
Passifs courants			
Dette bancaire	25 \$	250 \$	8 \$
Fournisseurs et autres passifs	6 209	5 914	6 730
Passif au titre de la fidélisation	191	218	180
Provisions	107	99	116
Impôt sur le résultat à payer	217	75	246
Dépôts à vue de clients	131	87	125
Dette à court terme	600	400	700
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 10)	1 266	1 865	1 383
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	841	801	835
Participation des pharmaciens propriétaires	404	418	434
Total des passifs courants	9 991	10 127	10 757
Provisions	87	88	84
Dette à long terme (note 10)	13 629	12 054	13 401
Obligations locatives	4 422	4 246	4 323
Passif lié aux parts de fiducie (note 13)	3 920	4 303	4 112
Impôt différé	2 003	2 056	2 007
Autres passifs (note 12)	1 091	1 117	1 094
Total des passifs	35 143	33 991	35 778
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 11)	3 415	3 519	3 433
Résultats non distribués	5 270	4 873	5 075
Surplus d'apport	(1 936)	(1 560)	(1 864)
Cumul des autres éléments du résultat global	193	106	197
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	6 942	6 938	6 841
Participations ne donnant pas le contrôle	6 483	6 228	6 339
Total des capitaux propres	13 425	13 166	13 180
Total des passifs et des capitaux propres	48 568 \$	47 157 \$	48 958 \$

Passifs éventuels (note 14). Événements postérieurs à la date de clôture (note 17).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2022	2 616 \$	817 \$	3 433 \$	5 075 \$	(1 864) \$	28 \$	5 \$	164 \$	197 \$	6 339 \$	13 180 \$
Bénéfice net	–	–	–	436	–	–	–	–	–	216	652
Autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	–	–	–	52	–	1	(5)	–	(4)	48	96
Résultat global	– \$	– \$	– \$	488 \$	– \$	1 \$	(5) \$	– \$	(4) \$	264 \$	748 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	5	–	5	2	(21)	–	–	–	–	(11)	(25)
Actions rachetées et annulées (note 11)	(24)	–	(24)	(199)	–	–	–	–	–	–	(223)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 11)	1	–	1	7	–	–	–	–	–	–	8
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes	–	–	–	–	(51)	–	–	–	–	(109)	(160)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars) (note 11)											
– 0,660 \$	–	–	–	(92)	–	–	–	–	–	–	(92)
Par action privilégiée (en dollars) (note 11)											
– Série I – 0,3625 \$	–	–	–	(4)	–	–	–	–	–	–	(4)
– Série III – 0,3250 \$	–	–	–	(3)	–	–	–	–	–	–	(3)
– Série IV – 0,3250 \$	–	–	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
– Série V – 0,296875 \$	–	–	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
	(18) \$	– \$	(18) \$	(293) \$	(72) \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(120) \$	(503) \$
Solde au 25 mars 2023	2 598 \$	817 \$	3 415 \$	5 270 \$	(1 936) \$	29 \$	– \$	164 \$	193 \$	6 483 \$	13 425 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2021	2 712 \$	817 \$	3 529 \$	4 808 \$	(1 462) \$	25 \$	(14) \$	73 \$	84 \$	6 178 \$	13 137 \$
Bénéfice net	–	–	–	373	–	–	–	–	–	242	615
Autres éléments du résultat global ⁱ⁾	–	–	–	8	–	(1)	6	17	22	5	35
Résultat global	– \$	– \$	– \$	381 \$	– \$	(1) \$	6 \$	17 \$	22 \$	247 \$	650 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	20	–	20	–	(21)	–	–	–	–	(10)	(11)
Actions rachetées et annulées (note 11)	(32)	–	(32)	(225)	–	–	–	–	–	–	(257)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 11)	2	–	2	8	–	–	–	–	–	–	10
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes	–	–	–	–	(77)	–	–	–	–	(187)	(264)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars) (note 11)											
– 0,600 \$	–	–	–	(88)	–	–	–	–	–	–	(88)
Par action privilégiée (en dollars) (note 11)											
– Série I – 0,3625 \$	–	–	–	(4)	–	–	–	–	–	–	(4)
– Série III – 0,3250 \$	–	–	–	(3)	–	–	–	–	–	–	(3)
– Série IV – 0,3250 \$	–	–	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
– Série V – 0,296875 \$	–	–	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
	(10) \$	– \$	(10) \$	(316) \$	(98) \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(197) \$	(621) \$
Solde au 26 mars 2022	2 702 \$	817 \$	3 519 \$	4 873 \$	(1 560) \$	24 \$	(8) \$	90 \$	106 \$	6 228 \$	13 166 \$

i) Les autres éléments du résultat global comprennent un gain actuariel de 99 millions de dollars (gain de 13 millions de dollars en 2022), dont une tranche de 52 millions de dollars (gain de 8 millions de dollars en 2022) est présentée dans les résultats non distribués, et une autre de 47 millions de dollars (gain de 5 millions de dollars en 2022), dans les participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent également un profit de change négligeable (néant en 2022) et un profit de 1 million de dollars sur les couvertures de flux de trésorerie (néant en 2022).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes les	
	25 mars 2023	26 mars 2022 ⁱ⁾
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	652 \$	615 \$
Ajouter (déduire) :		
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	71	322
Impôt sur le résultat (note 5)	234	229
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	582	549
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	–	3
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement et des actifs détenus en vue de la vente	(49)	(291)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers (note 13)	15	–
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 8)	6	(5)
Variation des provisions	(6)	(21)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 7)	(478)	(580)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 8)	200	115
Impôt sur le résultat payé	(298)	(191)
Intérêts perçus	17	18
Intérêts perçus au titre de contrats de location-financement	1	1
Autres	(33)	16
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	914	780
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(305)	(118)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(92)	(81)
Acquisitions de placements à court terme	(55)	(83)
Produit de la cession d'actifs (note 9)	123	47
Paievements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	3	3
Remboursements (avances) sur les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	4	(21)
Autres	(40)	(120)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(362)	(373)
Activités de financement		
Augmentation de la dette bancaire	17	198
Diminution de la dette à court terme	(100)	(50)
Augmentation des dépôts à vue de clients	6	12
Dette à long terme – Émise (note 10)	702	97
– Remboursements (note 10)	(623)	(176)
Intérêts payés	(239)	(214)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts	(46)	(42)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal	(161)	(104)
Capital social – Émis (notes 11)	5	17
– Racheté et annulé (note 11)	(227)	(47)
Capital social ordinaire de Loblaw – Émis	15	43
– Racheté et détenu en fiducie	–	(28)
– Racheté et annulé	(195)	(115)
Dividendes – aux porteurs d'actions ordinaires	(85)	(81)
– aux porteurs d'actions privilégiées	(11)	(11)
Produit des passifs financiers	–	8
Autres	(49)	(71)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(991)	(564)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	–	1
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(439)	(156)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 313	2 984
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 874 \$	2 828 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne constituée en 1928 dont le siège social est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S5. La société mère de la société est Wittington Investments, Limited (« Wittington »).

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

Pendant les périodes intermédiaires, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés ont une incidence sur le bénéfice net trimestriel. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. Loblaw a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations comptables critiques et jugements décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société le 8 mai 2023.

Note 3. Filiales

Le tableau suivant présente un résumé des principales filiales de la société. Les participations véritables détenues équivalent aux droits de vote que détient la société. La variation des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires de Loblaw et des parts de fiducie de Propriétés de Choix a une incidence sur la participation de GWL dans Loblaw et dans Propriétés de Choix, respectivement.

		Aux					
		25 mars 2023		26 mars 2022		31 déc. 2022	
		Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable
Loblaw	Actions ordinaires ⁱ⁾	169 004 155	52,6 %	175 273 168	52,6 %	170 606 070	52,6 %
	Parts de société en commandite de catégorie B ⁱⁱ⁾	395 786 525	s. o.	395 786 525	s. o.	395 786 525	s. o.
	Parts de fiducie	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.
Propriétés de Choix		446 447 940	61,7 %	446 447 940	61,7 %	446 447 940	61,7 %

- i) GWL participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation.
- ii) Les parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») ont une valeur économique équivalente aux parts de fiducie, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir des distributions équivalentes à celles versées sur les parts de fiducie et sont échangeables, au gré du porteur, en parts de fiducie.

Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières liées aux activités poursuivies se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	25 mars 2023	26 mars 2022
Charges d'intérêts :		
Dettes à long terme	146 \$	130 \$
Obligations locatives	46	42
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	19	10
Distributions sur les parts de fiducie	52	51
Fiducies de financement indépendantes	10	3
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 12)	4	—
Dettes bancaires	—	1
Passifs financiers	10	11
Intérêts inscrits à l'actif	(1)	(1)
	286 \$	247 \$
Produits d'intérêts :		
Produits de désactualisation	(1) \$	(1) \$
Produits d'intérêts	(22)	(6)
	(23) \$	(7) \$
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie (note 13)	(192) \$	93 \$
Recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited	—	(11)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières liées aux activités poursuivies	71 \$	322 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 5. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat liée aux activités poursuivies comptabilisée au premier trimestre de 2023 s'est établie à 234 millions de dollars (229 millions de dollars en 2022) et le taux d'impôt effectif, à 26,4 % (27,1 % en 2022). La diminution du taux d'impôt effectif est surtout attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers (voir la note 9), en partie contrebalancées par le recouvrement d'impôt lié à Glenhuron Bank Limited en 2022.

Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	25 mars 2023	26 mars 2022
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	436 \$	373 \$
Moins : Activités abandonnées	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	436 \$	373 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	426 \$	363 \$
Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(2)	(2)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies	424 \$	361 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 11)	140,0	146,7
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres ⁱ⁾ (en millions)	0,7	0,6
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	140,7	147,3
Bénéfice net par action ordinaire – de base (en dollars)		
Activités poursuivies	3,04 \$	2,47 \$
Activités abandonnées	– \$	– \$
Bénéfice net par action ordinaire – dilué (en dollars)		
Activités poursuivies	3,01 \$	2,45 \$
Activités abandonnées	– \$	– \$

i) Au premier trimestre de 2023, un nombre négligeable (nombre négligeable en 2022) d'instruments financiers potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 7. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	25 mars 2023	26 mars 2022
Variation des éléments suivants :		
Créances	(87) \$	8 \$
Charges payées d'avance et autres actifs	(65)	(89)
Stocks	120	(122)
Fournisseurs et autres passifs	(478)	(307)
Autres	32	(70)
Variation totale des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(478) \$	(580) \$

Note 8. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	25 mars 2023	Aux	
		26 mars 2022	31 déc. 2022
Créances sur cartes de crédit, montant brut	3 960 \$	3 533 \$	4 160 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(212)	(200)	(206)
Créances sur cartes de crédit	3 748 \$	3 333 \$	3 954 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD} (note 10)	1 350 \$	1 350 \$	1 350 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	600	400	700
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 950 \$	1 750 \$	2 050 \$

Loblaws, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 10). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 54 millions de dollars à la clôture du premier trimestre de 2023 (36 millions de dollars au 26 mars 2022 et 63 millions de dollars au 31 décembre 2022), ce qui représente 9 % (9 % au 26 mars 2022 et 9 % au 31 décembre 2022) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence à la clôture du premier trimestre de 2023 et s'y est conformée tout au long du trimestre.

Note 9. Cessions de biens immobiliers

LOBLAW Au premier trimestre de 2023, Loblaw a cédé 16 biens immobiliers pour un produit de 87 millions de dollars (13 millions de dollars en 2022). Ces biens immobiliers ont par la suite été reloués par Loblaw.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 10. Dette à long terme

Le tableau suivant présente les composantes de la dette à long terme :

(en millions de dollars)	25 mars 2023	Aux	
		26 mars 2022	31 déc. 2022
Débetures	10 260 \$	9 887 \$	10 086 \$
Dette à long terme garantie par une hypothèque	1 087	1 052	949
Emprunts pour la construction	58	16	39
Certificats de placement garanti	1 536	1 023	1 567
Fiducies de titrisation indépendantes (note 8)	1 350	1 350	1 350
Fiducies de financement indépendantes	560	573	574
Facilités de crédit engagées	85	55	260
Coûts de transaction et autres	(41)	(37)	(41)
Total de la dette à long terme	14 895 \$	13 919 \$	14 784 \$
Tranche échéant à moins d'un an de la dette à long terme	(1 266)	(1 865)	(1 383)
Dette à long terme	13 629 \$	12 054 \$	13 401 \$

La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives de nature financière à la clôture du premier trimestre de 2023 et les ont respectées tout au long de ce trimestre.

DÉBENTURES Le tableau qui suit présente un résumé de la débenture émise pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	12 semaines closes les	
			25 mars 2023	26 mars 2022
			Montant en capital	Montant en capital
Débenture non garantie de premier rang de Propriétés de Choix – Série S	5,40 %	1 ^{er} mars 2033	550 \$	– \$
Total de la débentures émise			550 \$	– \$

Le tableau qui suit présente un résumé des débentures remboursées pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	12 semaines closes les	
			25 mars 2023	26 mars 2022
			Montant en capital	Montant en capital
Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix				
– Série G	3,20 %	7 mars 2023	250 \$	– \$
– Série D-C	3,30 %	18 janvier 2023	125	–
Total des débentures remboursées			375 \$	– \$

FACILITÉS DE CRÉDIT ENGAGÉES Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles au cours des périodes closes aux dates indiquées se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	25 mars 2023		Aux 26 mars 2022		31 déc. 2022	
		Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé
George Weston	13 septembre 2024	350 \$	– \$	350 \$	– \$	350 \$	– \$
Loblaw	15 juillet 2027	1 000	–	1 000	–	1 000	–
Propriétés de Choix	1 ^{er} septembre 2027	1 500	85	1 500	55	1 500	260
Total des facilités de crédit engagées		2 850 \$	85 \$	2 850 \$	55 \$	2 850 \$	260 \$

Note 11. Capital social

CAPITAL SOCIAL ORDINAIRE Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les			
	25 mars 2023		26 mars 2022	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	140 737 942	2 619 \$	146 789 503	2 714 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	45 160	5	168 052	20
Rachetées et annulées ⁱ⁾	(1 366 650)	(24)	(369 500)	(32)
Émises et en circulation à la clôture de la période	139 416 452	2 600 \$	146 588 055	2 702 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(160 465)	(3) \$	(141 106)	(2) \$
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	79 447	1	75 740	2
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(81 018)	(2) \$	(65 366)	– \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	139 335 434	2 598 \$	146 522 689	2 702 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 6)	140 001 197		146 721 667	

- i) Le nombre d'actions ordinaires rachetées et annulées au 25 mars 2023 ne comprend pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime d'achat d'actions automatique (« RAAA »), comme il est décrit ci-dessous.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS Le tableau qui suit présente un résumé des activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	25 mars 2023	26 mars 2022
Rachetées en vue du règlement courant d'UAD (nombre d'actions)	7 521	–
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	1 366 650	369 500
Contrepartie en trésorerie payée		
Rachetées et réglées	(1) \$	– \$
Rachetées et annulées ⁱ⁾	(227) \$	(47) \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués		
Rachetées et réglées	(2) \$	– \$
Rachetées et annulées ⁱⁱ⁾	199 \$	225 \$
Diminution du capital social ⁱⁱⁱ⁾	24 \$	32 \$

- i) Le premier trimestre de 2023 tient compte d'un ajustement en trésorerie net de (4) millions de dollars ((10) millions de dollars en 2022) apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- ii) Comprend un montant de 126 millions de dollars (176 millions de dollars en 2022) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.
- iii) Comprend un montant de 16 millions de dollars (24 millions de dollars en 2022) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2022, GWL a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation, d'au plus 7 304 927 de ses actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur.

La société participe de temps à autre à un RAAA avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période au cours de laquelle le RAAA est en vigueur, le courtier de la société peut racheter des actions ordinaires à des moments où la société n'est autrement pas active sur les marchés. Au 25 mars 2023, une obligation de rachat d'actions de 142 millions de dollars (200 millions de dollars en 2022) a été comptabilisée en vertu du RAAA dans les fournisseurs et autres passifs.

Au 25 mars 2023, 6 160 963 actions ordinaires ont été rachetées dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

DIVIDENDES Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	12 semaines closes les	
	25 mars 2023	26 mars 2022
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :		
Ordinaire	0,660 \$	0,600 \$
Privilégiée :		
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1^{er} avril 2023. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 mars 2023.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du premier trimestre de 2023 :

(en dollars)

Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :		
– Ordinaire		0,713 \$
– Privilégiée :		
Série I		0,3625 \$
Série III		0,3250 \$
Série IV		0,3250 \$
Série V		0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V sont payables le 1^{er} juillet 2023. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I sont payables le 15 juin 2023.

Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	25 mars 2023	26 mars 2022
Coût des services rendus au cours de la période		
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi ⁱ⁾	37 \$	44 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme ⁱⁱ⁾	9	8
Coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies	4	–
Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi	50 \$	52 \$

- i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.
ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les (gains actuariels) pertes actuarielles, après impôt, comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies au cours des périodes :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	25 mars 2023	26 mars 2022
(Rendement des) perte sur les actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(87) \$	405 \$
Pertes actuarielles (gains actuariels) découlant des modifications apportées aux hypothèses financières ⁱ⁾	94	(423)
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs ⁱ⁾	(141)	–
Total des (gains actuariels nets) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt	(134) \$	(18) \$
Charges d'impôt sur le résultat liées aux gains actuariels	35	5
Gains actuariels, déduction faite des charges d'impôt sur le résultat	(99) \$	(13) \$

- i) Les pertes actuarielles découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une diminution des taux d'actualisation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Le tableau qui suit présente les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies et des régimes d'invalidité à long terme au cours des périodes :

(en millions de dollars)	25 mars 2023	Aux 26 mars 2022	31 déc. 2022
Autres actifs			
Montant net de l'actif au titre des prestations constituées	194 \$	467 \$	65 \$
Autres passifs			
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	276 \$	310 \$	279 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	110 \$	115 \$	107 \$

Note 13. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers de la société, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle de la dette à long terme.

(en millions de dollars)	25 mars 2023				Aux							
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Coût amorti :												
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱ⁾	– \$	– \$	338 \$	338 \$	– \$	– \$	298 \$	298 \$	– \$	– \$	342 \$	342 \$
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Titres à long terme ⁱ⁾	247	–	–	247	95	–	–	95	246	–	–	246
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	–	12	–	12	–	9	–	9	–	6	–	6
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dépôts de garantie	38	–	–	38	77	–	–	77	36	–	–	36
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱ⁾	–	–	161	161	–	–	103	103	–	–	163	163
Placement dans des titres immobiliers ⁱ⁾	–	288	–	288	–	–	–	–	–	302	–	302
Certains autres actifs ⁱ⁾	–	18	121	139	–	20	84	104	–	19	132	151
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	–	19	–	19	14	8	2	24	1	26	–	27
Passifs financiers												
Coût amorti :												
Dette à long terme	–	8 509	6 306	14 815	–	8 161	6 165	14 326	–	8 592	5 947	14 539
Certains autres passifs ^{i), ii)}	–	–	675	675	–	–	674	674	–	–	677	677
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	–	–	–	–	–	8	–	8	–	–	–	–
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Passif lié aux parts de fiducie	3 920	–	–	3 920	4 303	–	–	4 303	4 112	–	–	4 112
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	1	2	2	5	–	1	–	1	–	–	3	3

i) Inclus dans les bilans consolidés sous le poste « Autres actifs » et « Autres passifs », respectivement.

ii) Certains autres passifs se rapportent principalement aux passifs financiers liés aux immeubles qui ne répondaient pas aux critères de vente.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

Au premier trimestre de 2023, un profit de 1 million de dollars (perte de 1 million de dollars en 2022) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti a été comptabilisé dans le résultat d'exploitation. De plus, un profit net de 166 millions de dollars (un profit net de 77 millions de dollars en 2022) a été comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Placement dans des titres immobiliers Le placement de Propriétés de Choix dans des parts de catégorie B d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») est comptabilisé à sa juste valeur selon le cours de marché des parts cotées en bourse d'Allied. À la clôture du premier trimestre de 2023, Propriétés de Choix détenait 11 809 145 parts de catégorie B d'Allied d'une valeur de 288 millions de dollars (néant en 2022). Au premier trimestre de 2023, une perte liée à la juste valeur de 15 millions de dollars (néant en 2022) a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives (néant en 2022).

Passif lié aux parts de fiducie Au premier trimestre de 2023, un profit lié à la juste valeur de 192 millions de dollars (perte de 93 millions de dollars en 2022) a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (voir la note 4).

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations corporelles. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités et des profits nets réalisés et latents (pertes nettes réalisées et latentes), avant l'impôt sur le résultat, lié(e)s aux activités poursuivies au titre des autres dérivés de la société :

	25 mars 2023		
	12 semaines closes le		
(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Contrats de change à terme ⁱ⁾	11 \$	2 \$	1 \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	1	2	(1)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	6	(8)	–
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	18 \$	(4) \$	– \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	11 \$	– \$	5 \$
Autres dérivés non financiers	(1)	–	(2)
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	10 \$	– \$	3 \$
Total des dérivés	28 \$	(4) \$	3 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 29 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 160 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs. Au premier trimestre de 2023, la Banque PC a conclu des contrats à terme sur obligations de 135 millions de dollars pour couvrir son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures d'instruments d'emprunt.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte en partie dans les charges payées d'avance et autres actifs et en partie dans les fournisseurs et autres passifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 54 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs ou les autres passifs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

26 mars 2022

	12 semaines closes le		
(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Contrats de change à terme ⁱ⁾	(8) \$	(8) \$	– \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	7	9	(1)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	9	7	–
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	8 \$	8 \$	(1) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	(1) \$	– \$	(4) \$
Autres dérivés non financiers	14	–	17
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	13 \$	– \$	13 \$
Total des dérivés	21 \$	8 \$	12 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 32 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 185 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 225 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 68 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs ou les autres passifs.

Note 14. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications fiscales de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités ainsi qu'à sa situation ou à sa performance financière au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Le texte qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier par le passé une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par deux titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »), qui réclament des dommages-intérêts fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui étaient parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Un procès de jugement sommaire de l'affaire a eu lieu en décembre 2022 et, le 17 février 2023, la Cour supérieure a rendu sa décision concernant ces requêtes de jugement sommaire (la « décision »). La Cour supérieure a rejeté les demandes des parties demandereses à l'égard de la majorité des questions, y compris une demande de dommages-intérêts à ce stade de la procédure. La Cour a également statué que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait violé l'accord conclu avec ses pharmaciens propriétaires en 2002 en ne leur remettant pas certains montants reçus des fabricants de médicaments.

génériques. Le 20 mars 2023, les parties demanderesses ont déposé un avis d'appel et, le 4 avril 2023, Loblaw a déposé un avis d'appel incident. Par conséquent, Loblaw n'a comptabilisé aucun montant au titre du passif éventuel associé à cette poursuite. Loblaw n'estime pas que la résolution ultime de cette affaire aura une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses perspectives financières.

En 2017, la société et Loblaw ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Loblaw ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. En décembre 2019, un recours collectif proposé, intenté au nom de distributeurs indépendants, a été entrepris contre la société. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Loblaw n'estiment que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation financière ou leurs perspectives. Les soldes de trésorerie de la société et de Loblaw excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et par conséquent, il ne devrait pas y avoir de répercussion sur les dividendes ou la politique de dividendes, ou sur le régime de rachat d'actions de la société ou de Loblaw. En 2022 ou avant, la société et Loblaw n'ont comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société et Loblaw continueront d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabiliseront un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Loblaw ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont Loblaw et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, d'assertions frauduleuses et inexacts ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Au deuxième trimestre de 2021, le recours intenté contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et Loblaw. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre les défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations de mai 2019 et de décembre 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes qui a été intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. Loblaw juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. Loblaw n'a pas de charges à payer importantes et n'a pas constitué de provisions importantes au titre de ce litige dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt du Canada a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, au début de 2023, la Banque PC et la Couronne ont déposé leurs mémoires respectifs pour l'appel. Bien que Loblaw croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. Loblaw estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donnait pas les résultats escomptés.

DISPOSITIONS D'INDEMNISATION De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 15. Transaction entre parties liées

FONDS DE CAPITAL DE RISQUE En 2020, GWL, Loblaw et une filiale entièrement détenue par Wittington sont devenues les commanditaires d'une société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque I »). Le commandité du fonds de capital de risque I est une filiale entièrement détenue par Wittington, qui a retenu les services d'un gestionnaire de fonds externe pour veiller sur le fonds de capital de risque I. Le fonds de capital de risque I a pour objectif de réaliser des investissements de capital de risque dans des entreprises novatrices nord-américaines axées sur les technologies des secteurs du commerce, des soins de santé et de l'alimentation, à chaque étape du cycle de démarrage. Chacun des trois commanditaires détient une participation de 33 % dans le fonds de capital de risque I. Le montant en capital consolidé engagé par la société s'élève à 66 millions de dollars sur une période de 10 ans. À ce jour, la société a investi 48 millions de dollars dans le fonds de capital de risque I, dont 3 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2023 (3 millions de dollars en 2022), investissement qui a été comptabilisé dans les autres actifs.

Au cours du troisième trimestre de 2022, Loblaw est devenue le commanditaire d'une autre société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque II »). Une filiale entièrement détenue de Wittington est également le commandité du fonds de capital de risque II, dont l'objectif général est le même que celui du fonds de capital de risque I. Loblaw détient une participation de 50 % dans le fonds de capital de risque II et un montant en capital engagé s'élevant à 60 millions de dollars sur une période de 10 ans. À ce jour, Loblaw a investi 1 million de dollars dans le fonds de capital de risque II au cours du premier trimestre de 2023.

Note 16. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw et Propriétés de Choix. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation, la trésorerie et les placements à court terme détenus par la société ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, comme il est indiqué ci-dessous.

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société et les notes annexes. La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du montant ajusté du résultat d'exploitation avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »). Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les											
	25 mars 2023						26 mars 2022					
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et inter-sectoriel	Total sectoriel	Éliminations	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et inter-sectoriel	Total sectoriel	Éliminations	Total
Produits	12 995 \$	325 \$	2 \$	13 322 \$	(189) \$	13 133 \$	12 262 \$	328 \$	2 \$	12 592 \$	(185) \$	12 407 \$
Résultat d'exploitation	767 \$	306 \$	(116) \$	957 \$	– \$	957 \$	736 \$	629 \$	(199) \$	1 166 \$	– \$	1 166 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	181	35	(145)	71	–	71	142	242	(62)	322	–	322
Bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies	586 \$	271 \$	29 \$	886 \$	– \$	886 \$	594 \$	387 \$	(137) \$	844 \$	– \$	844 \$
Résultat d'exploitation	767 \$	306 \$	(116) \$	957 \$	– \$	957 \$	736 \$	629 \$	(199) \$	1 166 \$	– \$	1 166 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	675	1	(94)	582			631	1	(83)	549		
Éléments d'ajustement ⁱ⁾	4	(77)	41	(32)			(26)	(405)	138	(293)		
Montant ajusté du BAIIAⁱ⁾	1 446 \$	230 \$	(169) \$	1 507 \$			1 341 \$	225 \$	(144) \$	1 422 \$		

i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les							
	25 mars 2023				26 mars 2022			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Total sectoriel	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Total sectoriel
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	– \$	(92) \$	43 \$	(49) \$	– \$	(410) \$	119 \$	(291) \$
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	1	–	(2)	(1)	–	–	–	–
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	–	15	–	15	–	–	–	–
Ajustement de la juste valeur des dérivés	3	–	–	3	(14)	–	–	(14)
Coûts de transaction et autres charges connexes	–	–	–	–	3	5	–	8
Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes	–	–	–	–	(15)	–	19	4
Éléments d'ajustement	4 \$	(77) \$	41 \$	(32) \$	(26) \$	(405) \$	138 \$	(293) \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éléments suivants :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les					
	25 mars 2023			26 mars 2022		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Contrats de location internes	– \$	(55) \$	(27) \$	– \$	(38) \$	(22) \$
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	–	–	–	–	(10)	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	(43)	–	–	(119)	3
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	–	–	95	–	–	(119)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	–	–	(192)	–	–	93
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	–	–	(74)	–	–	(73)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	–	–	52	–	–	51
Renversement du profit sur la cession d'immeubles à Propriétés de Choix comptabilisé par Loblaw	–	–	–	–	(19)	–
Autres	2	(18)	1	2	(13)	5
Total	2 \$	(116) \$	(145) \$	2 \$	(199) \$	(62) \$
Élimination des produits locatifs intragroupe	(189)	–	–	(185)	–	–
Total, compte tenu des éliminations	(187) \$	(116) \$	(145) \$	(183) \$	(199) \$	(62) \$

(en millions de dollars)	25 mars 2023	Aux	
		26 mars 2022	31 déc. 2022
Total des actifs			
Loblaw	37 734 \$	36 613 \$	38 147 \$
Propriétés de Choix	16 970	16 430	16 820
Autres et intersectoriel	(6 136)	(5 886)	(6 009)
Chiffres consolidés	48 568 \$	47 157 \$	48 958 \$

(en millions de dollars)	25 mars 2023	26 mars 2022 ^{h)}
Entrées d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles		
Loblaw	315 \$	186 \$
Propriétés de Choix	82	12
Autres et intersectoriel	–	1
Chiffres consolidés	397 \$	199 \$

h) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 17. Événements postérieurs à la date de clôture

PROPRIÉTÉS DE CHOIX Le 30 mars 2023, Propriétés de Choix a réalisé un échange d'immeubles de bureaux avec son partenaire. Dans le cadre de cet échange, Propriétés de Choix a cédé sa participation de 50 % dans Calgary Place en échange de la participation de 50 % du partenaire dans Altius Centre et d'un prêt hypothécaire accordé par le vendeur d'une valeur nominale de 14 millions de dollars (juste valeur de 11 millions de dollars). Au 25 mars 2023, un montant de 48 millions de dollars lié à l'immeuble cédé a été comptabilisé dans les actifs disponibles en vue de la vente.